

HABILITATION ÉLECTRIQUE H0/H0V/B0

PERSONNEL NON ELECTRICIEN

Contexte :

Le décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010, relatif aux opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage, impose, entre autres, à l'employeur de délivrer une habilitation électrique ainsi qu'un carnet de prescriptions. L'arrêté du 26 avril 2012, relatif aux normes définissant les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage fixe la NF C 18-510 comme référence des normes.

Objectifs :

Exécuter en sécurité des opérations simples d'ordre non électrique selon la nouvelle norme NF C 18-510
Permettre à l'employeur de délivrer à son personnel un titre d'habilitation exécutant correspondant

Personnes concernées :

Personnel non électricien qui opère dans des zones où existent des risques électriques.

Pré-requis :

Pas de compétences en électricité nécessaire
Bonne compréhension et expression orale de la langue française

Accessibilité :

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Nous consulter au préalable.

Dispensateur de formation :

Formateurs reconnus compétents selon la norme NF C 18-510

Dispositif de suivi :

Feuille d'emargement par demi-journée
Attestation de stage
Délivrance d'un titre d'habilitation pré-rempli des symboles proposés par le formateur

Durée du stage :

Exécutant : 1 jour (Initiale ou recyclage)
Chargé de chantier : 1,5 jours en Initial, 1 jour en recyclage

Méthodes et moyens pédagogiques :

Exposés interactifs pour la théorie, étude de cas
Mise en situation pratique et jeux de rôle
Manipulations de dispositifs de sécurité, d'EPI et de composants électriques

Mode de validation :

Certificat de stage
Évaluation à la fin de la formation
Délivrance d'un avis après formation et d'un titre d'habilitation pré-rempli

Calendrier :

Disponible sur simple demande

Lieu et nature de l'action :

Intra Entreprise / Inter entreprise au sein de notre agence

Responsable pédagogique :

Fabrice SIRO

CONTENU DE LA FORMATION

PARTIE THEORIQUE

Notions élémentaires d'électricité ;
Les dangers de l'électricité ;
Le courant électrique et le corps humain ;
Les mesures de protection
Matériel de protection individuel et collectif.
Définitions relatives aux ouvrages, opérations, zones et locaux
Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NF C18-510.
Risques encourus lors d'opérations sur ou au voisinage d'ouvrages électriques et protections contre ces risques.
Consignes et documents écrits ;
Les rôles et titres d'habilitations
Utilisation des matériels et outillages de sécurité.
Conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

Pour le recyclage : Partage d'expérience du stagiaire en ouverture

MISE EN SITUATION PRATIQUE

Évaluation des risques électriques
Mettre en place les protections nécessaires (chargé de chantier)
Travailler ou circuler dans une zone protégée
Remonter les difficultés rencontrées



Pour toute demande de renseignements complémentaires, conditions, tarifs, délais ou modalités d'inscription, merci de nous contacter :

Tél. 05 59 62 46 29 ou par courriel a.rolles@sasu-control.fr

N° Siret 493 388 623 00040 - NDA : 72640360164